



## Rapport moral 2021

approuvé par l'assemblée générale  
du 15 juin 2022



## LA VIE SOCIALE

L'assemblée générale de l'association se réunit chaque année pour approuver le rapport financier et le rapport moral et débattre du programme d'actions.

L'association est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont élus par l'assemblée générale ; renouvelé en 2021, le conseil s'est réuni quatre fois durant l'année écoulée :

**Présidente : Nathalie Tubiana**

Directrice des risques du Groupe - Caisse des Dépôts

**Vice-présidente : Sabine Parnigi-Delefosse**

Responsable innovation sociale et QVT – DRH Groupe - Caisse des Dépôts

**Trésorière : Diane Duong**

Responsable RSE - Caisse des Dépôts

**Secrétaire : Cyrille Fougeron**

Chef de projet RH - Banque des territoires - Caisse des Dépôts

**Présidente du comité des projets : Patricia Havy**

Chef de marché pôle marketing clients - Banque des territoires - Caisse des Dépôts

**Autres administrateurs**

**Alain Beuzelin** - contrôleur général - Caisse des Dépôts

**Neyla Bouaïta** - responsable communication - Banque des territoires - Caisse des Dépôts

**Christine Brémond** - retraitée – Caisse des Dépôts

**Jean-Luc Delerin** - retraité- Caisse des Dépôts

**Annick Ferré** - responsable congrès, salons et partenariats - Banque des territoires - Caisse des Dépôts

**Jeanne Morand** - responsable RH et fonction de pilotage - DCPC - Caisse des Dépôts

**Sandra Picard** - directrice de la communication - Compagnie des Alpes

Le bureau, mis en place pour renforcer les capacités de mobilisation et donc de réactivité de l'association en partageant plus efficacement les responsabilités, s'est réuni en distanciel cette année. Il met en œuvre les décisions du conseil d'administration et participe à l'administration de l'association.

**Présidente : Nathalie Tubiana**

**Vice-présidente : Sabine Parnigi-Delefosse**

**Trésorière : Diane Duong**

**Secrétaire : Cyrille Fougeron**

Le délégué général anime au quotidien l'association (préparation des réunions, pré-instruction des projets, mise en œuvre des actions de communication, gestion des adhésions), en liaison avec le bureau et le conseil d'administration.

**Déléguée générale : Christine Akoka**

## 2021, LA CRISE SANITAIRE ENCORE PRÉSENTE

### Le comité des projets

Constitué cette année de huit adhérents de CDC Développement solidaire, le comité des projets a examiné **32 projets** en 2021.

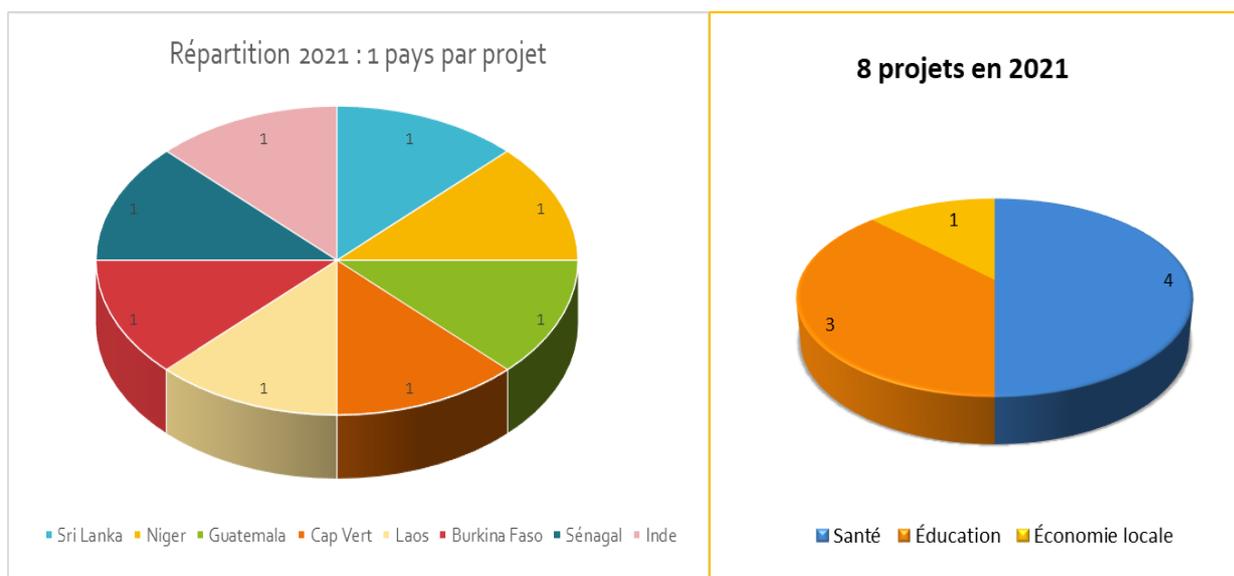
Au cours de son étude, le comité des projets vérifie l'éligibilité du pays concerné (selon l'indice de développement humain notamment), l'adéquation du projet au contexte local, la réelle implication des habitants, et la qualité de l'opérateur français, généralement une association, qui s'engage sur la réalisation du projet à l'étranger. Cette année, en raison des ressources contraintes de CDC DS, le comité a particulièrement regardé la surface financière et le budget du porteur du projet.

Chaque dossier a été étudié par trois personnes, le président et deux analystes. Au cours de **4 séances**, les projets ont été présentés à tous les membres pour être, après concertation, retenus ou refusés.

Les choix du comité ont été ensuite soumis à la validation du conseil d'administration.

### Conditions d'éligibilité des projets

- L'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activité
- Les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions de développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social ; utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local, etc.)
- Les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local, etc.)
- L'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.



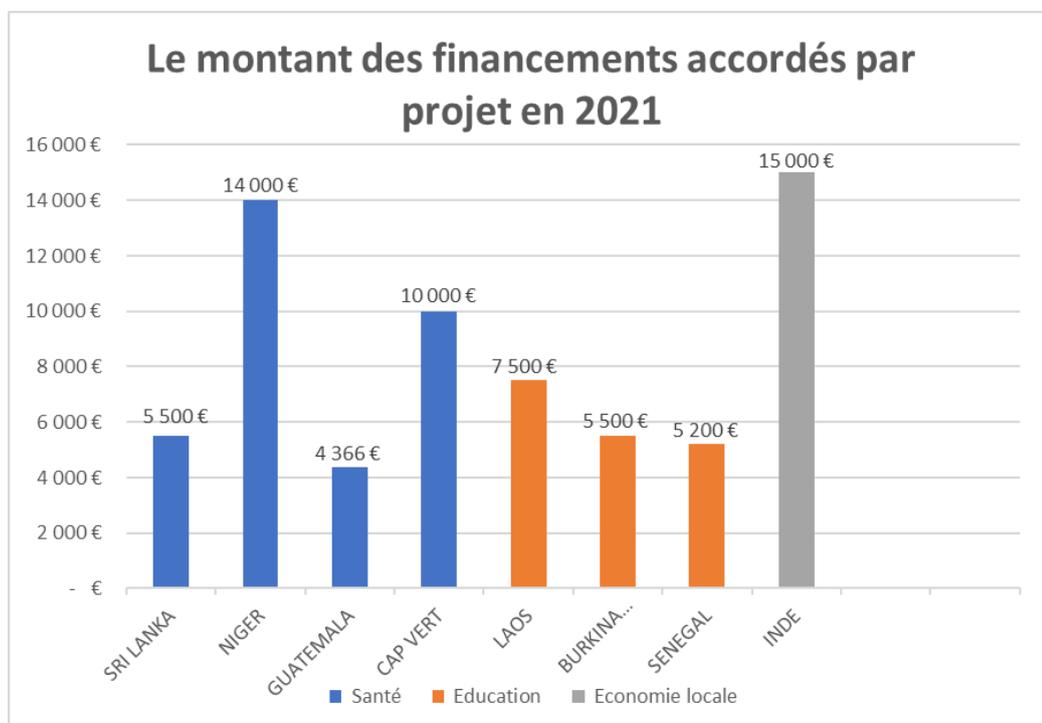
### Réduction de l'enveloppe budgétaire consacrée aux projets

La crise sanitaire continuant de peser sur les ressources de l'association, la prudence a guidé le choix du budget de financement des projets 2021. C'est ainsi que, après examen des dossiers adressés par les associations, le conseil d'administration a retenu **8 projets pour un montant de 67 066 €**.

### La signature de conventions avec les opérateurs

Pour chaque projet, une convention a été signée avec l'association opératrice, qui fixe les engagements et les modalités du partenariat. Partie intégrante de la convention, un petit nombre d'indicateurs de suivi sont conjointement choisis afin de réaliser une évaluation du projet.

Rappelons que depuis sa création en 1985, CDC Développement solidaire a financé 339 projets, pour un montant de 3 426 920 € (à fin 2021).



En 2021, les 8 projets se répartissent de la manière suivante : 4 concernent la santé, 3 portent sur l'éducation. 1 concerne l'économie locale. Comme en 2020, le comité des projets et le conseil d'administration ont surtout mobilisé les moyens financiers sur des projets de première nécessité, en résonance avec la crise sanitaire qui continue de frapper les populations les plus démunies.

#### Financement de projets liés aux voyages de tourisme solidaire

En raison des restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire, le Cosog a été contraint d'annuler les deux voyages solidaires programmés en septembre au Mexique.

#### Les modalités de financement des projets

Le montant maximum de la contribution de CDC Développement solidaire est fixé à 20 000 €, L'opérateur doit assurer un autofinancement de son projet à hauteur de 15 %, Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.

Les modalités de versement sont précisées dans le cadre de la convention de partenariat, généralement :

- 50 % au démarrage des travaux,
- 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages...),
- 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de suivi et d'évaluation du projet.

Des modalités particulières sont adoptées pour les projets dont le montant est inférieur ou égal à 5 000 € :

- 90 % au démarrage des travaux,
- 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'éléments significatifs permettant de vérifier la réalisation du projet (factures, photos, témoignages) et d'indicateurs de suivi et d'évaluation du projet.

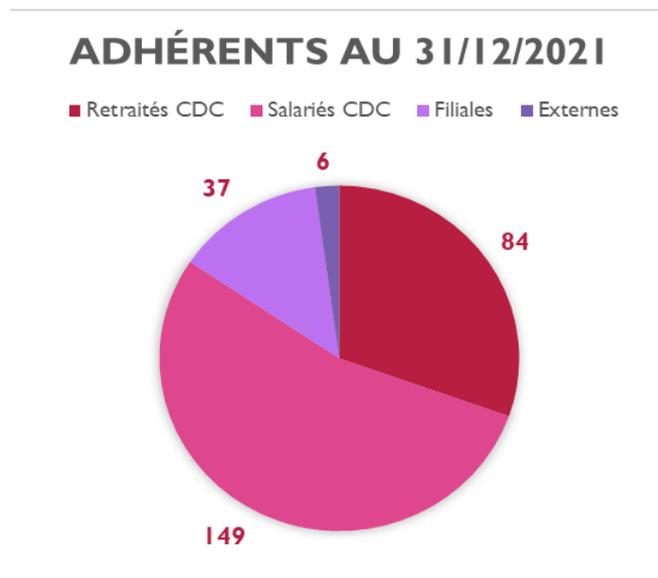
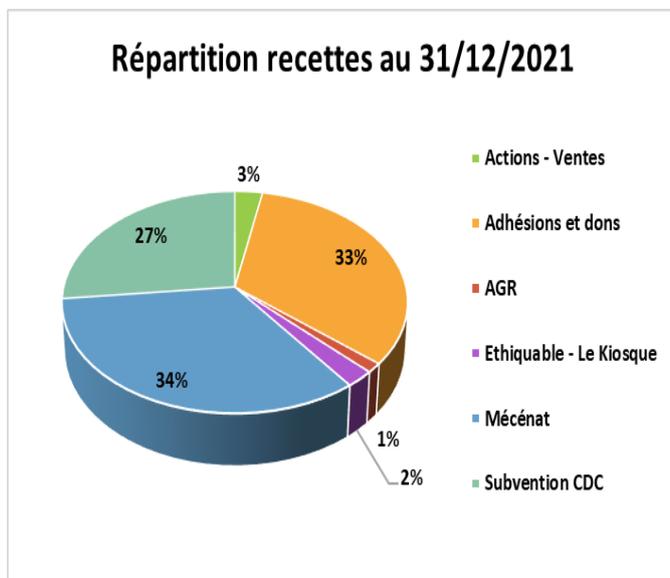
**Les projets financés en 2021 figurent en annexe.**

## LES RESSOURCES

L'ensemble des informations chiffrées concernant les ressources et les charges de l'association figure dans le rapport financier 2021.

### Les adhésions et les dons divers :

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels. En 2021, face à l'attrition des ressources, **276 adhérents et donateurs** (dont 9 donateurs et 4 donateurs mensuels) se sont mobilisés pour apporter un important soutien financier à l'association.



### Le soutien de la direction générale de la Caisse des Dépôts

La convention, qui définit les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC Développement solidaire afin de contribuer à l'accomplissement de son objet, a été renouvelée en 2021.

#### Engagements de la Caisse des Dépôts

- Subvention annuelle : le montant de la subvention annuelle de la Caisse des Dépôts est égal au montant des cotisations et des dons reçus, versés au titre de l'exercice précédent, dans la limite de 25 000 €. La subvention de fonctionnement de 10 000 €, versée par la Caisse des Dépôts en 2020 en raison des difficultés financières rencontrées par l'association, a été pérennisée.
- Opérations de collectes et dons : elles peuvent être organisées par des services de la Caisse des Dépôts à Paris, dans ses établissements et ses filiales, après des personnels qui versent un don en échange de la remise de livres, de jouets, de matériel informatique réformé, etc... Les services remettent le fruit de ces collectes à l'association.
- Mise à disposition de moyens de fonctionnement : afin de permettre à CDC Développement solidaire d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à la disposition de l'association divers moyens de fonctionnement listés dans l'annexe de la convention.

Les engagements de la Caisse des Dépôts sont subordonnés au respect par CDC Développement solidaire des obligations ci-après définies.

## Obligations de CDC Développement solidaire

CDC Développement solidaire s'engage à remettre à la Caisse des Dépôts

- Une déclaration faisant apparaître le montant global des cotisations et dons des membres, perçus au titre de l'exercice précédent,
- Son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée l'exercice précédent et son rapport moral, établis pour l'assemblée annuelle d'approbation des comptes de l'exercice précédent,
- Les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes, relatifs au dernier exercice clos,
- Le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus pour financement par l'assemblée générale.

### Le soutien du département mécénat de la Caisse des Dépôts (direction de la communication)

Chaque année, le département mécénat de la Caisse des Dépôts apporte un très grand soutien à CDC Développement solidaire, en proposant aux collaborateurs actifs et retraités, ainsi que du Groupe, des places de spectacles en échange d'un don versé au profit de l'association.

En 2021, la réouverture progressive des théâtres et lieux culturels sur tout le territoire a permis le maintien des spectacles prévus sur les différentes implantations (Angers, Bordeaux, Metz et Paris) à partir du mois de juin.

Les ventes de places représentent ainsi cette année **33,5 % des ressources** de l'association. Par ailleurs, celle-ci a proposé un reçu fiscal aux collaborateurs acceptant de ne pas se faire rembourser les places de spectacles annulés et d'en faire don au profit des projets soutenus.

### Partenariat avec l'AGR

Le repas de Noël solidaire a pu être, organisé cette année, mais a connu moins de succès en raison des restrictions sanitaires et du télétravail, qui ont entraîné une moindre fréquentation des restaurants et des cafétérias gérés par l'AGR. **La collecte a rapporté 1 769 €**. Pour ces mêmes raisons, les ventes de jus de fruits frais dans les cafétérias ont été annulées.

### Le partenariat avec le Kiosque Services (ex SVD)

Dans le cadre de la création du Kiosque Services, association qui a remplacé la SVD fin 2020, un partenariat a été conclu avec CDC Développement solidaire. Trois boutiques (rue de Lille, Angers et Bordeaux) ont vendu les produits de la coopérative Ethiquable au profit de notre association. Malgré des horaires d'ouverture encore limités (crise sanitaire oblige), l'opération a rapporté un bénéfice de **470 €**.

Un quatrième point de vente ouvrira en 2022 à Austerlitz 1.

## INITIATIVES DIVERSES

**Cette année, malgré l'annulation de la plupart des manifestations et des ventes sur tous les sites, les délégués et bénévoles ont pu se mobiliser davantage qu'en 2020 pour assurer quelques collectes.**

- Une vente d'objets fabriqués par une association soutenue au Burkina Faso à partir de bâches événementielles recyclées s'est déroulée lors du marché de Noël organisé dans les locaux de CDC Habitat a permis de récolter **706 €**.
- Une vente de matériels obsolètes (ordinateurs, téléphones portables...) aux collaborateurs de l'EP et de certaines filiales (ICDC) a rapporté **950 €**.
- Des ventes de goodies et de foulards (pour la 1ère fois via les boutiques du Kiosque Services, notamment) ont rapporté **1 690 €**.
- Enfin, les traditionnelles ventes de jouets et livres d'enfants, collectés auprès des collaborateurs, ont pu être organisées sur les sites parisiens (rue de Lille et Austerlitz) en décembre, malgré une faible présence des collaborateurs en raison des restrictions sanitaires ; elles ont rapporté **521 €**.

## COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

- **Le site Internet** : il renseigne les porteurs de projet sur les conditions d'éligibilité de leur dossier et permet de suivre la réalisation des projets. La refonte du site s'est poursuivie cette année (mise en ligne de vidéos) avec notamment un travail sur une visibilité accrue du site via un meilleur référencement des articles.
- **Les supports de communication interne** : les actualités de l'association ont été relayées principalement sur Next.
- **Suite des 35 ans de l'association** : les 35 ans de CDC Développement solidaire n'ayant pas pu être fêtés en présentiel, dix clips ont été réalisés par la direction de la communication ainsi qu'un film anniversaire, qui ont été diffusés sur différents supports (Next, communauté CDC DS, site Alter Egales). Ce dernier film est actuellement diffusé sur les écrans dynamiques des halls de plusieurs sites (rue de Lille, Austerlitz 3, Quatuor à Angers).
- **Communauté CDC Développement solidaire sur Next** : une année d'activité et près de 260 abonnés (diffusion des clips anniversaire, articles et vidéos de projets réalisés, etc).
- **Le livret des projets 2021** : publié après l'assemblée générale, il résume l'ensemble des projets soutenus dans l'année par CDC Développement solidaire. L'édition 2021 de ce document, relookée comme chaque année, a été adressée à tous nos adhérents.
- **Le rapport annuel 2020 - édition spéciale anniversaire de notre association** : 35 ans de réalisations et de partenariats, en images, avec de nombreux témoignages d'associations aidées. Ce livret (réalisé sur la base des documents approuvés par l'AG 2020) a été diffusé à plus de 4 000 exemplaires. Il a été envoyé, notamment, aux collaborateurs du Groupe ayant fait don du prix de leurs places de spectacle au profit de CDC Développement solidaire.
- **Une note de présentation de l'association et des projets financés en 2021** a été communiquée au mois de juin au Mécénat, pour un envoi à tous les collaborateurs du Groupe en Ile-de-France.
- **Quelques présentations de l'association** ont été organisées, notamment auprès des nouvelles promotions des IRA.

**En cette année encore marquée par la crise sanitaire, qui continue de peser sur ses ressources, l'association a donc choisi d'adopter une gestion prudente de sa trésorerie afin d'assurer ses engagements pris (projets des années précédentes), tout en accordant aux projets 2021 une enveloppe en légère augmentation par rapport à 2020.**

Paris, le 7 juin 2022